

Condition d'utilisation des tarifs

Adhésion ALERT :

Elle est obligatoire pour monter en Forfait Cavalcade ou Forfait Carte et placer un cheval en pension ou demi-pension ou louer un cheval de club à ALERT. Elle permet d'être prioritaire et de bénéficier des tarifs préférentiels pour les cours et les stages.

Licence FFE :

Notre association est adhérente à la FFE, la licence est obligatoire pour monter en Forfait Cavalcade / Carte ou placer un cheval en pension complète ou demi-pension .

Forfait Premier Contact :

Forfait nominatif sans adhésion ni licence, constitué de 3 heures en cours collectif, sur 3 semaines MAXIMUM. Aucun remboursement ne peut être envisagé si ce forfait n'est pas utilisé dans ce délai. Son montant est soustrait du décompte en cas d'inscription à un Forfait Cavalcade ou un Forfait Carte.

Forfait Cavalcade :

Forfait nominatif constitué d'1 heure par semaine en cours collectif, hors vacances scolaires, soit 36 heures sur une saison complète du 02/09/25 au 04/07/26 inclus. En cours de saison, le montant est calculé au prorata du coût horaire correspondant, avec un minimum de 24 heures de cours. En-dessous, c'est le coût horaire du Forfait Carte qui s'applique. Règlement complet à l'inscription avec possibilité de fournir jusqu'à 4 chèques, qui seront encaissés au début des mois de septembre, décembre, février et avril. En cas d'absence justifiée, les moniteurs doivent être prévenus, au plus tard 48h à l'avance par mail : alert.moniteur@gmail.com sinon le cours est compté comme utilisé. Possibilité de rattrapage dans les 2 mois suivant la date du cours manqué, sur un autre horaire (selon les places disponibles) ou lors d'une cession de rattrapage, mais en aucun cas sur un stage ou une animation dimanche.

Forfait Carte :

Forfait nominatif constitué de 18 heures en cours collectifs, valable du 02/09/25 au 04/07/26, hors vacances scolaires. Règlement complet à l'inscription avec possibilité de fournir 2 chèques, encaissés au début des mois de septembre et février. En cours de saison, lorsqu'un premier Forfait Carte a été utilisé, un nouveau Forfait peut être démarré selon les mêmes conditions. Un chèque de caution est alors demandé et la régularisation du décompte se fait en fin de saison.

Pour être valable, l'inscription à un cours doit se faire obligatoirement et au plus tard 48h avant auprès des moniteurs, de préférence par mail : alert.moniteur@gmail.com

Stages :

Ils ont lieu pendant les vacances scolaires ou certains dimanches. Seules les inscriptions confirmées par un chèque d'acompte (50%) sont prises en considération. Le solde du règlement doit se faire, au plus tard, le matin du premier jour de stage. Les inscriptions sur la semaine complète sont prioritaires. Un nombre minimum de 4 cavaliers sera requis pour chaque stage.

Annulation :

Les Forfait Cavalcade et Forfait Carte ne seront pas remboursés s'ils ne sont pas utilisés avant le 04/07/26. Seules sont prises en compte les demandes immédiatement formulées par écrit (mail ou courrier) concernant les arrêts de longue durée pour raisons médicales (sur présentation d'un justificatif) ou pour cause de déménagement. Un avoir pourra être proposé. Les décomptes sont alors recalculés sur la base des coûts horaires unitaires en fonction du nombre de cours réellement suivis.

Tarifs réduits :

Pour plusieurs membres d'une même famille, la réduction est appliquée sur le tarif le plus bas. Par exemple : tarif de Base pour le Forfait Cavalcade Cheval + tarif Tribu 2 pour le Forfait Cavalcade Poney + tarif Tribu 3 pour le Forfait Carte. La réduction étudiant ou chômeur s'applique sur les formules des cavaliers à cheval, uniquement pour la personne concernée (pas pour ses enfants) et n'est pas cumulable avec la réduction Tribu. Étudiants: présentation d'une carte étudiant valide au 01/09 de l'année d'inscription. Chômeurs: présentation d'une attestation Pôle Emploi récente.